



Association de Protection du Site des Petites Dalles

Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901 - RNA : W762002055

2, Rue Joseph Heuzé - 76540 - LES PETITES DALLES

www.protection-petitesdalles.fr

Quelques nouvelles de l'Association de Protection du Site des Petites Dalles (A.P.S.P.D.)

L'Association de Protection du Site des Petites Dalles, en liaison étroite avec le SIPD (Syndicat d'Initiative des Petites Dalles) continuera à maintenir, tout au long de l'année, le **dialogue coordonné** avec nos 2 mairies, ainsi qu'avec le Syndicat intercommunal de la Plage ; cela se traduit concrètement par des échanges réguliers et un travail en commun sur de nombreux sujets. L'animation de notre hameau - village des Petites Dalles exige un effort collectif.

En effet, beaucoup de dossiers qui impactent **notre village** sont des sujets de longue haleine, qui nécessitent du temps et des itérations au sein des organismes publics décideurs et financeurs.

Le dossier important de l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques et du déploiement de la fibre, en est un bon exemple ; il reste encore à finaliser la dernière tranche entre le départ du Chemin des Douaniers et la plage.

La couverture du secteur par Orange et le suivi de l'urbanisme, avec la création du PLU intercommunal côté St Martin, illustrent la « difficulté » de cohérence entre les 2 versants de la valleuse qui dépendent de 2 agglomérations distinctes et restent des sujets importants.

Il faut encore malheureusement reparler des ordures ménagères suite au « numéro spécial du Magazine de la Communauté de communes de la côte d'Albâtre » distribué fin novembre 2025. Pour la commune de St Martin et donc pour une partie du hameau des Petites Dalles on y annonce :

- La distribution de bacs jaunes pour les emballages, **très bien**,
- **Mais**,
- Ramassage de ces bacs jaune le **samedi matin** des semaines paires et ramassage des ordures ménagères (OMs) en sacs translucides le **samedi matin** des semaines impaires,
- Ceci montre un mépris total pour un village qui a 50% de maisons secondaires principalement occupées pendant les week-ends, et implique donc que celles-ci seraient en fait **exclues** des services de ramassage dont elles paient pourtant le prix.
- *Nous allons, avec l'aide de la mairie de St Martin faire tout pour obtenir le rétablissement de la journée de ramassage le lundi et un ramassage des OMs chaque semaine !*

Sur le sujet apparu au printemps des nombreuses coupes d'arbres, la mairie de Sassetot nous a annoncé qu'une concertation allait être organisée. Nous y participerons avec beaucoup d'attention.

Les pluies abondantes et les tempêtes continuent par moment à rendre impraticable la vailleuse, la rue des Petites Dalles se transformant en torrent. Le sujet très important du traitement des inondations devrait évoluer durant l'année 2026.

Le Syndicat Mixte du Littoral de la Seine-Maritime a poursuivi ses travaux, nous sommes régulièrement invités à des réunions de concertation. Là encore, en concertation avec nos élus municipaux, nous souhaitons partager toutes les informations qui peuvent être utiles pour le village. La prise en compte de la « récupération des galets » et son importance pour la protection de la plage et de son perré **ont enfin été actées**.

La situation de la plage après l'hiver va sans doute encore demander de gros travaux de remise en état. Soyons clairs : les coûts seront beaucoup plus onéreux encore et le Syndicat Intercommunal de la plage devra pouvoir y faire face pour maintenir l'attractivité de notre plage et par conséquent l'activité économique de nos villages.

Enfin, comme nous l'avions toujours annoncé, d'autres projets gigantesques sont poussés par le lobby éolien : nous avons souligné avec force, lors du semblant d'enquête publique, la dangerosité de l'immense implantation de ces usines éoliennes en bordure de l'autoroute de la Manche où les portes-containers et autres pétroliers se bousculent quotidiennement et donc feront courir des **risques importants** de marées noires ! Il apparaît malheureusement que ces risques ne sont pas pris en compte comme cela est indispensable !!!

Comme vous pouvez le lire, les sujets de travail ne manquent pas ; nous ferons notre possible pour faire entendre la voix de notre village et serons bien évidemment à l'écoute de tous, petits-dallais, habitants des communes voisines, visiteurs fréquents ou occasionnels de notre **village**, pour des sujets d'intérêt général. Vous serez bien évidemment tenus au courant de l'ensemble de nos actions.

D'ores et déjà, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de Noël, et bien sûr un excellent séjour 2026 aux Petites Dalles !